

Conseil d'Arrondissement du 14^e
Séance du 28 mai 2019
Vœu déposé par les élus de la majorité municipale relatif au renfort de moyens pour les
commissariats d'arrondissements

Considérant les problématiques persistantes de sécurité et de tranquillité publique rencontrées par les parisiennes et les parisiens et leurs inquiétudes relayées régulièrement par la Ville auprès de la Préfecture de Police, notamment dans les quartiers populaires,

Considérant la persistance de multiples lieux de trafic de stupéfiants à Paris et dans le 14^e arrondissement.

Considérant la hausse de la dérégulation de l'espace public, des ventes à la sauvette, qui relèvent du délit et nécessitent un engagement des effectifs de police nationale, afin de saisir et détruire les marchandises qui compliquent le bon entretien de l'espace public,

Considérant le besoin d'une présence quotidienne d'effectifs de la police nationale fidélisés et la demande des habitants, des commerçants, des associations, des conseils de quartier et amicales de locataires de plus de visibilité pour assurer une présence dissuasive sur le terrain.

Considérant la forte mobilisation des effectifs du commissariat, leur courage et leur dévouement en faveur de la sécurisation des parisiennes et des parisiens,

Considérant que le manque structurel d'effectifs affectés à ces missions de sécurisation, de tranquillité publique et de police de proximité met à mal toutes les actions entreprises en faveur des habitants, y compris celles conjointement engagées avec la ville,

Considérant que la mobilisation des effectifs des commissariats depuis de nombreuses semaines sur des opérations de maintien de l'ordre accentue cette baisse de la présence sur de nombreux quartiers de la capitale,

Considérant le souhait de la Ville que Paris bénéficie d'une part importante des 10 000 créations de postes en faveur de la sécurité sur le quinquennat, souhait exprimé par le Préfet de Police,

Considérant que les élu.e.s ont demandé à de nombreuses reprises cette mobilisation d'effectifs et de moyens,

Considérant la demande unanimement rappelée par les élu.e.s de Paris de bénéficier d'une transparence sur les effectifs et les statistiques de la délinquance afin de permettre de partager des priorités d'actions.

Considérant la récente déclaration du Ministre de l'Intérieur qui s'engage à « maintenir » les effectifs alors qu'il est absolument impératif de les augmenter,

Considérant que la Préfecture de Police s'est engagée à transmettre aux maires d'arrondissement les statistiques trimestrielles de la délinquance concernant leur arrondissement

Considérant que toutes les caméras de vidéo protection prévues dans le programme voté en septembre 2015 n'ont toujours pas été mises en place, notamment rues Didot et Losserand (promenade plantée Broussais); Considérant que la demande de juin 2018 de caméras

supplémentaires (square Bouazizi/avenue de la Sibelle, square Wyszinski, rue Alain, place Ambroise Croizat), n'a pas toujours eu de suite.

Considérant la demande répétée, restée sans réponse d'avoir des moyens supplémentaires, hors des effectifs du commissariat du 14^e, afin d'assurer la tranquillité autour de la Maison d'arrêt de la Santé depuis sa réouverture.

Considérant enfin que Paris a toujours été candidate à chacun des dispositifs visant à renforcer la sécurité publique dès lors qu'ils sont associés aux moyens et à des effectifs nécessaires,

Sur proposition des élus de la majorité municipale, le Conseil d'Arrondissement du 14^e demande au Préfet de Police :

- **que l'État renforce la présence des effectifs de police sur le terrain et les moyens dédiés aux commissariats au vu des attentes exprimées par les habitants et des besoins constatés**
- **que les commissariats bénéficient de l'indispensable appui des services spécialisés de la Préfecture de Police pour remonter les filières et réseaux**
- **qu'il transmette, de nouveau, aux maires d'arrondissement les statistiques trimestrielles de la délinquance concernant leur arrondissement, comme il s'y est engagé, transmission interrompue depuis plusieurs mois.**
- **que d'ici l'été l'ensemble des caméras soient en service**
- **que des moyens spécifiques, hors effectif du commissariat, soient affectés au maintien de la tranquillité et la sécurité des riverains de la Maison d'arrêt de la Santé.**